Revue belge de philologie et d'histoire

Un patriote belge de 1830. Charles-Alexandre Snoeck (1798-1868)

Paul Bergmans

Citer ce document / Cite this document :

Bergmans Paul. Un patriote belge de 1830. Charles-Alexandre Snoeck (1798-1868). In: Revue belge de philologie et d'histoire, tome 8, fasc. 4, 1929. pp. 1151-1167;

doi : https://doi.org/10.3406/rbph.1929.6654

https://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_1929_num_8_4_6654

Fichier pdf généré le 10/04/2018

creative commons

UN PATRIOTE BELGE DE 1830
CHARLES-ALEXANDRE SNOECK
(1798-1868)

J'ai déjà eu l'occasion d'esquisser la physionomie du personnage auquel est consacrée cette étude. Mais les limites restreintes du recueil où je lui ai consacré une première notice (1) ne me permettaient pas d'entrer dans le détail et de profiter des nombreux papiers de famille qui m'avaient été communiqués, ainsi que d'autres documents inédits. Il m'a paru qu'il importait de présenter un portrait de ce patriote, un de ces hommes de 1830 qui ont contribué à donner à la Belgique son indépendance, et qui se trouve être en même temps une personnalité curieuse, intéressante à plusieurs égards : combattant de la Révolution, voyageur et plus spécialement alpiniste de la première heure, auteur d'un ouvrage qui marque dans l'histoire de la lithographie et du livre illustré belge du XIX^e^ siècle.

Le nom de Snoeck est fort répandu dans notre pays : on rencontre des familles de ce nom à Gand, à Bruxelles, à Saint-Nicolas, etc. Celle à laquelle se rattache Charles-Alexandre Snoeck est originaire de Meerbeke, près de Ninove.

C'est là du moins que vivait au début du XVIII^e^ siècle Florent Snoeck, époux de Jeanne Van Wilder, et qui fut le père de Josse Snoeck, né dans ce village le 9 novembre 1729.

Josse Snoeck (2) vint s'établir à Gand, où il reprit une auberge

---

(1) *Biographie nationale*, t. XXIII (Bruxelles, 1921-1924), col. 50-53.

(2) Un frère de Josse Snoeck fut l'ancêtre de la famille d'imprimeurs gantois Snoeck, connue notamment par un petit almanach très populaire en Flandre, *Snoecks' Almanach*, qui ne tirait pas à moins de 300.000 exem-

connue à l'enseigne de la Guenon, *De Schamynkel*, située rue de l'Incendie : il épousa le 7 septembre 1754, en l'église Saint-Pierre, Marie-Rose Deroubaix, de Pottes près de Tournai, qui ne lui donna pas moins de treize enfants : parmi ceux-ci se trouvait Charles-Benoît, qui est le père de Charles-Alexandre.

Charles-Benoît naquit à Gand le 30 septembre 1765. En 1795, pendant le régime français, un Gantois du nom de Snoeck demande un certificat de civisme au conseil municipal de Gand. Le procès verbal de la séance du 2 ventôse an IV (21 février 1796) contient la curieuse mention suivante :

« Le citoyen Snoeck, jeune homme et habitant de cette commune, présente une pétition pour obtenir une déclaration de conduite et de civisme. Quelques membres de cette Municipalité, connaissant le pétitionnaire de ses mœurs et vie publique attestent de sa moralité et son patriotisme.

« L'assemblée, ouï le bon rapport de ses collègues et l'avis du commissaire du Directoire, arrête que la déclaration susdite sera délivrée » (1)

---

plaires en 1894. Cf. Pr. Claeys, *Mélanges historiques et anecdotiques sur la ville de Gand* (Gand, 1895), pp. 161-164.

Son fils, Joseph-François, s'établit comme imprimeur rue courte de la Monnaie, vers 1803. Un rapport secret de Cornelissen, en date du 26 mai 1810, dit de lui : « Il a acquis son imprimerie d'un imprimeur d'Audenarde qui quittait la profession. Il a deux presses dont une est journellement occupée ; il a 8 à 10 caractères. Il imprime des livres d'églises et d'instruction chrétienne, des almanachs, des annonces, des affiches, des cartes de visite, des chansons. Il a une petite boutique d'imprimerie. » (Bibl. de Gand, Ms. G 11506[9]). Il épousa une demoiselle Ducaju, et mourut en 1838, ayant pour successeur son fils Gustave-Adolphe, mort en 1857, qui eût lui-même pour successeur un fils Gustave qui se retira des affaires vers 1890.

L'imprimeur Joseph Snoeck était poète à ses heures : nous connaissons, notamment, de lui un épithalame en vers flamands imprimé à l'occasion du mariage de son confrère Pierre Van Ryckegem avec Marie Hovaere en 1829, sous le titre de *Lof-Bazuyn* (in-4°, 4 ff.), et qui se termine ainsi :

Aenveerd ons kleyn geschenk, ontbloot van sierlykheden,
Ontfang ons letterlof met een vernoegd gemoed,
Van eenen *Snoeck en zoon*, die vrytig tot u treden
En wenschen dat gij blyft bevryd van tegenspoed,
Dit is ons zege-groet.

(1) Prosper Claeys, *Notes et souvenirs*, t. II (Gand, 1904), p. 158.

Nous inclinons à croire qu'il s'agit de Charles-Benoît, car ce certificat pouvait lui être utile au moment où il allait épouser, dans des circonstances assez romanesques, une riche orpheline d'Audenarde : Dorothée-Liévine-Philippe de Mulder, fille de l'ancien bailli d'Audenarde, Jacques-Liévin de Mulder, mort en 1789.

Née en 1780, Dorothée était encore mineure quand elle élut domicile chez l'officier de santé Jean-Baptiste Tyman, rue Haute à Audenarde, afin de demander judiciairement l'autorisation d'épouser Charles-Benoît Snoeck, ce qu'elle obtint le 22 prairial an V (10 juin 1797). De cette union naquirent un fils, Charles-Alexandre, qui vit le jour à Audenarde le 6 mars 1798, et deux filles, Charlotte et Mélanie, nées à Gand, où le ménage vint s'établir peu après la naissance de Charles-Alexandre.

La jeune mère mourut prématurément le 5 août 1804, à l'âge de vingt-quatre ans, et Charles-Benoît ne tarda pas à épouser en secondes noces Jeanne-Pétronille Primelius, qui dessinait avec talent (1) et qui était la fille d'un médecin établi à Aeltre. Le 30 septembre 1810, Charles-Benoît entra dans les bureaux de la préfecture de l'Escaut ; commis à la troisième division (travaux publics), il continua ses fonctions au Gouvernement provincial pendant la période hollandaise, puis sous le régime belge, et mourut à Gand, le 27 novembre 1836. Sa seconde femme lui avait donné plusieurs filles.

Ce fut sans doute sa belle-mère qui inculqua à Charles-Alexandre les premiers principes de l'art et qui développa son goût inné pour le dessin.

Mais les ressources du ménage étaient modestes. De bonne

(1) J'ai vu chez feu Mme César Snoeck un charmant médaillon à la plume, dans le genre de ceux de Mme Ridderbosch ; il représente un paysage au bord de l'eau avec architecture et personnages, et pourrait bien être une copie d'une estampe du XVIIIe siècle. Au-bas, se lit l'inscription : *Plume de Jeanne Snoeck, née Primelius, an* 1807.

Née à Aeltre en 1781, Jeanne-Pétronille Primelius mourut à Gand, au rempart des Chaudronniers, le 17 octobre 1846. Elle était fille de Josse-François Primelius et de Marie-Louise Bekaert. La déclaration du décès fut faite par son gendre Ange De Wilde, concierge du palais de Justice.

heure le jeune homme quitta la maison paternelle pour tâcher de subvenir lui-même à ses besoins. A dix-sept ans, il s'engagea dans l'armée britannique et fut brigadier chef dans le service des transports pendant la campagne de 1815. Il assista notamment au bombardement de Rocroy. Ayant obtenu son congé le 11 septembre, il fut nommé, le 30 octobre suivant, par le Gouverneur de la Flandre orientale, brigadier surveillant des cinquante chariots à fournir par cette province au parc des voitures établi à Bruxelles pour le transport des bagages et munitions des troupes prussiennes ; ce service fut terminé le 23 décembre 1815. Revenu à Gand, il entra comme commis,en 1816-1817, dans un magasin d'indiennes. Il continua à s'adonner au dessin sous la direction du peintre P.-F. De Noter. Au Salon de Gand de 1820, il exposa un dessin d'après une œuvre de son maître : *Vue de l'Escaut, prise derrière le rempart aux Chaudrons* (*Ketelvest*) (1).

Le 2 janvier 1821, il s'établit à Renaix, en qualité de premier clerc du notaire Fostier, bourgmestre de cette ville. Il sollicita à plusieurs reprises une place de notaire : à Rooborst en 1823, à Petegem en 1825, dans le canton de Renaix, en 1829, mais aucune de ses demandes ne fut accueillie par le Gouvernement hollandais.

Ses occupations ne l'empêchaient pas de dessiner avec ardeur, et d'acquérir un joli talent qu'attestent diverses œuvres conservées dans sa famille, notamment des dessins en « trompe-l'œil », genre fort en vogue à ce moment. Il profita d'une résidence momentanée à Gand pour s'initier, dans l'atelier de Kierdorff, à la lithographie, alors encore à ses débuts. C'était en 1824.

Cette même année, après avoir achevé la liquidation de la mortuaire de son patron, décédé le 13 juillet 1823, il put enfin réaliser un projet qu'il caressait depuis longtemps : un voyage à pied en Suisse. Ayant vainement essayé de trouver un compagnon de route, il se mit en marche le 13 juillet pour revenir deux mois après, le 16 septembre, avec un carnet de notes bien rempli et une ample moisson de dessins.

---

(1) *Salon de* 1820. *Exposition des productions d'artistes vivans...* (Gand, 1820), p. 28, n° 81.

Tels furent les éléments d'une publication assez importante intitulée : *Promenade aux Alpes*, sur laquelle nous reviendrons plus tard. En vrai *pedestrian*, Snoeck entreprit plus tard d'autres randonnées du même genre : en Hollande, pendant la fameuse gelée de l'hiver 1829-1830, en Allemagne, en France, et enfin au Piémont et en Suisse en 1835.

Patriote convaincu, en même temps esprit aventureux, Snoeck ne pouvait manquer de prendre une part active aux événements de la révolution belge de 1830. Dès le début, il se mit à la tête du mouvement patriotique à Renaix. Il fit arborer les trois couleurs et détermina la régence de la ville à reconnaître le Gouvernement provisoire. Il prit aussi l'initiative de former un petit corps de volontaires, en s'emparant des armes de la garde civique du régime hollandais, la *schutterij*, et il décida de conduire sa compagnie à Bruxelles. Il quitta Renaix le 7 octobre pour se rendre dans la capitale, où le Gouvernement provisoire lui donna, le 20 octobre, le grade de capitaine.

Après avoir été envoyé dans le Borinage afin d'apaiser des troubles à Hornu, le corps renaisien arriva à Malines le 4 novembre, puis à Anvers le 20 du même mois.

Au départ de Malines la compagnie comptait deux officiers (le commandant Snoeck et le sous-lieutenant J.-B. Huyghe), trois sous-officiers et cinquante-cinq caporaux et gardes. Les volontaires renaisiens avaient été renforcés par des recrues enrôlées à Malines, et auxquelles devaient encore se joindre des recrues de Lierre. Plus tard l'effectif dépassa cent hommes. Cette compagnie franche devint la 6e compagnie du 4e bataillon (chasseurs wallons) de la 3e, puis 2e brigade. Lors de l'organisation définitive des régiments, elle fit partie du 12e de ligne, et Snoeck reçut du général Nypels un nouveau brevet de capitaine, le 12 décembre. Envoyée dans diverses localités de la province d'Anvers, avec mission de surveiller la frontière du Brabant septentrional, elle fut cantonnée à Westmalle, à Westwesel, à Brecht, à Boom, etc.

Des difficultés assez sérieuses ne devaient pas tarder à surgir entre le capitaine volontaire et les officiers des cadres officiels de l'armée. Elles reflètent une situation générale du moment.

La plupart des bandes de volontaires supportaient difficilement l'idée d'être organisées de façon régulière. Un rapport du 11 décembre 1830 disait que «ces corps étaient aussi changeants dans leurs positions que dans leur organisation et leur effectif : que leur propre intérêt exigeait qu'ils fussent surveillés et régularisés autant que possible. » On sait que leur organisation fut la tâche ardue imposée au général Nypels, commandant les forces actives belges.

Si Snoeck était bon patriote, il n'entendait pas devenir militaire de carrière ; il remplissait son devoir de Belge sans arrière-pensée de rester à l'armée. Comme beaucoup de volontaires, il était prêt à verser son sang pour la patrie, mais à la condition de pouvoir retourner dans ses foyers aussitôt que les événements le permettraient. Il doit avoir manifesté ces sentiments dans une lettre à laquelle fait allusion le billet suivant :

Quartier général à Anvers 19
avril 1831.

Monsieur le Capitaine,

Je reçois avec surprise et peu de contentement votre lettre d'hier, non pas tant de ce que, contrairement à la hiérarchie militaire, elle me soit adressée directement tandis qu'il y a à la Brigade un commandant ad interim pour la durée de l absence de M. de l Escaille, mais parce qu'elle annonce un défaut de concorde entre les patriotes qui portent les armes pour la même cause, la défense de la Patrie, défaut dont la première conséquence est de réduire la force du corps qui l'offre.

Votre lettre me surprend dans mon travail d'organisation sur un nouveau pied de toutes les brigades sous mes ordres ; il sera incessamment achevé ; jusques là patientez où vous êtes ; tenez la main au maintien de l'ordre, faites entendre à vos camarades, à tous les volontaires sous vos ordres,que la Patrie a l'œil ouvert sur vous, que de leur conduite dépend qu'elle puisse s'enorgueillir de ses volontaires aux yeux de l'Europe.

Le Général Commandant
la 2e division m litaire,
(*signé*) Vte DE BEAULIEU.

P. S. Je me propose d'aller visiter tous les corps sur la ligne sous peu de jours.

Quelques jours plus tard, Snoeck fut mis aux arrêts de rigueur :

En vertu de l'ordre de Monsieur le colonel Delescaille, M. le capitaine Snoeck gardera les arrêts de rigueur jusqu'à nouvel ordre ; il remettra son épée à M. l'adjudant major.

Boom, le 28 avril 1831
Le major comm^t le 4^e R^on.
(*signé*) BOULENGER.

En même temps, le major Boulenger adressait à l'auditeur militaire en campagne, P.-A.-F.Gérard, le rapport suivant, dont l'intéressé reçut une copie :

Rapport à charge du capitaine Snoeck.

Cet officier a cherché à porter le trouble parmi nos volontaires en leur conseillant de ne point contracter l'engagement et en leur disant que les engagements qu'ils avaient contractés étaient nuls. Messieurs les Lieutenants Delveau et Poulvin, en présence de qui il a tenu ce langage dans un estaminet où il se trouvait des volontaires, ont signé ci bas ; et ce dans l'intention de retourner dans ses foyers avec sa compagnie, dont plus de moitié ne sont pas de Renaix et ont été recrutés en divers endroits : depuis quinze jours, il ne paraît à aucun appel, ne fait aucun service et travaille dans l'ombre. Au départ du bataillon de ses cantonnements, le S^r Snoeck a voyagé isolément. A son passage à Rykevorsel, il a cherché par ses conseils à détourner de leurs devoirs plusieurs sous-officiers et soldats d'autres compagnies, en leur faisant des promesses d'avantages s'ils voulaient le suivre, et leur a donné lecture, en présence d'un capitaine du 4^e régiment de ligne qui s'y trouvait, d'une lettre qu il tiendrait de son général par laquelle il serait autorisé à agir de cette manière.A notre séjour à Anvers, il n'a pas paru à sa compagnie réunie où sa présence était nécessaire, mais bien isolément. A notre départ d'Anvers,le 27 il n'a rejoint le Bataillon à Boom, que le lendemain vers midi, où je lui ai ordonné les arrêts de rigueur en vertu de l'ordre de Monsieur le Colonel Delescaille, commandant le 12^e régiment ; lui ayant fait demander son épée par Monsieur l adjudant major,il a répondu qu il n'avait ni sabre, ni épée ; je fis mettre un factionnaire à sa porte

A la lecture d un ordre du jour du Régiment, tout paternel, dont copie ci-jointe, sa compagnie seule a proféré des cris 'indiscipline qui a failli troubler l'ordre et deux d'entre eux ont été désarmés

De tout ce qui est ci dessus mes officiers attesteront et j'ai pris le nombre de signatures nécessaires

Boom, le 28 avril 1831.

(*signé*) Boulenger, major, M Fosseur, capit^e de la 2^e comp. ; J. Grégoire, Mélot, capit^e ; J. J. Thiebauld, cap^e ; Delvaux, l^t. ; P. J. Parent, capit^e.

Le chirurgien major de la 2^e brigade.

Petre.

Mon rapport clos entre cinq et six heures du soir, le capitaine a forcé ses arrêts et est allé se promener ; a porté les volontaires à l'exaspération et dans ce moment, sept heures du soir, sa compagnie veut se porter à des voies de fait. J'ordonne des patrouilles pour y maintenir le bon ordre.

(*paraphé*) B.

En réalité, Snoeck, par l'indépendance de son caractère, avait mécontenté des officiers de carrière, et notamment le major Boulenger, qui chercha à se venger (1).

Après une détention à la prison militaire, il fut traduit, le 18 mai 1831, devant le conseil de guerre siégeant à Anvers en l'hôtel de Salm-Salm.

Il n'eut pas de peine à démontrer l'inanité des accusations dont il avait été l'objet, et dont plusieurs étaient de pures calomnies. Il avait rédigé une *Défense*, dont les archives de la famille conservent le manuscrit. C'est un cahier in-folio, dont 21 pages sont écrites, et qui constitue un document des plus intéressants pour la connaissance précise du monde militaire de la Révolution.

Tout n'était évidemment pas parfait dans cette armée improvisée ; à côté de militaires pleins de bravoure et de patriotisme, s'étaient glissés aussi quelques hommes de moralité douteuse, au passé peu honorable et dont la conduite laissait à désirer. Il en résultait des désordres qui scandalisaient les honnêtes volontaires : c'est ainsi que la nuit du dimanche 14 avril « Messieurs les officiers, après avoir donné assaut d'armes et s'être enivrés scandaleusement — ce qui arrive parfois à quelques-uns —ont mis tout le village de Wortel en émoi ». Tel

(1) Dans des fiches manuscrites de Ch.-A. Snoeck constituant ses éphémérides personnelles, je retrouve cette mention laconique : « 15 juin 1835. Est décédé subitement en sa demeure à Melle près Bruxelles, le major Boulenger. »

officier trainaît à sa suite « de logement en logement (quoique marié) une femme publique souvent déguisée en officier », au point qu'on refusait de l'héberger.

Snoeck disait : « Je ne suis pas de ces gens qui s'enivrent avec es soldats, qui jurent, tempêtent en leur présence, et finissent par quitter l'habit et se colleter avec eux. Je ne me suis jamais permis de souffleter l'épouse d'un bourgmestre ». Et,après avoir signalé une série d'officiers « indésirables », il demandait à ses juges : « Quel est celui d'entre vous qui ne ferait, comme moi, tout son possible de quitter la société dans laquelle se trouvent de pareils membres ? ».

Le conseil l'acquitta le lendemain, par un arrêt qui fut prononcé en séance publique du 28 mai, et qui était motivé de la façon suivante :

Attendu qu'il n'est pas suffisamment prouvé que le prévenu ait excité les soldats de sa compagnie à la désertion ;

Attendu qu'il n'est pas non plus prouvé que le prévenu ait le 28 avril 1831, étant cantonné à Boom, excité ses soldats à la révolte ;

Considérant que le prévenu, étant aux arrêts forcés, il n'a pas été en son pouvoir de faire cesser l'émeute qui éclata parmi les soldats le dit jour 28 avril ;

Attendu, quant au fait d'avoir rompu ses arrêts, que ce fait est une simple transgression de discipline, aux termes de l'art. 11 du code disciplinaire, et que,suivant l'art. 12 du code pénal militaire, il n'est permis qu'aux chefs des corps ou commandants militaires de connaître des dites transgressions de discipline ;

Vu les dits art. 11 du code disciplinaire, 12 du code pénal et 181 du code de procédure pour l'armée de terre,

Déclare le dit Charles-Alexandre Snoeck non coupable d'excitation à la désertion, non coupable d'excitation ni de participation à la révolte, le décharge de l'accusation portée contre lui, ordonne qu'il soit renvoyé à son corps pour y être puni disciplinairement.

Trois jours avant le prononcé de ce jugement, le Régent signait un arrêté nommant Snoeck, qui avait été incorporé comme capitaine au 12e de ligne...notaire au canton de Renaix,avec résidence à Amougies.

Tout était donc pour le mieux dans le meilleur des pays, et notre patriote échangea avec joie ses pistolets et son sabre

contre la plume du tabellion, Il prêta serment le 3 juin 1831, en séance du tribunal civil d'Audenarde.

Au mois d'août 1831, Snoeck reprit les armes,requis d'assurer le commandement du bataillon des gardes civiques de Renaix et de les conduire à Louvain. Il participa ainsi, pendant la Campagne de dix jours, à la malheureuse affaire de Bautersem. Lors de la retraite il arriva près de Louvain, sur la route d'Arschot,au pont de la Dyle, qui avait été miné par les Belges, mais où ne se trouvaient plus que quelques soldats ivres. Avec ceux de ses gardes qui n'avaient pas fui et une vingtaine de soldats du 9e de ligne qu'il avait ralliés, il décida de garder ce point important ; Il ne l'abandonna que le soir, après avoir reçu la nouvelle de l'armistice, et rentra à Louvain.

Ce fut le dernier épisode de sa vie militaire.

Il retourna à ses fonctions de notaire qu'il exerça pendant plus de trente ans : un arrêté royal du 7 mars 1831 transféra sa résidence à Renaix, où il ne tarda pas à s'occuper en même temps de nombreuses affaires industrielles : savonnerie, raffinerie de sel, etc. Par arrêté royal du 30 décembre 1854, il fut nommé échevin de la ville de Renaix : il résigna ces fonctions le 6 février 1860.

Il donna plus tard sa démission de notaire (acceptée par arrêté du 8 janvier 1862), afin de transmettre son étude à son fils César.

Il mourut à Gand, le 10 septembre 1868, âgé de soixante-dix ans. De son mariage avec Mlle Catherine Semet, en 1827, étaient issus deux fils : César-Charles, qui lui succéda comme notaire, et qui réunit une collection d'instruments de musique très remarquable, mais actuellement dispersée, et Louis-Joseph-Alexandre, qui mourut en bas-âge.

Le Musée d'archéologie de Gand possède le drapeau et quelques autres souvenirs du corps des volontaires renaisiens, notamment la blouse, le bonnet et les armes du commandant, qui lui ont été donnés par César Snoeck. Ils ont figuré à l'exposition rétrospective : *Gand et les Flandres en* 1830-1831, organisée par la Bibliothèque de Gand en 1905,à l'occasion du 75e anniversaire de l'indépendance nationale, de même que le portrait du capitaine dans son uniforme romantique, conservé par la famille,

Charles-Alexandre Snoeck a laissé deux ouvrages, sa *Promenade aux Alpes*, parue en 1824, et un *Projet de loi pour la formation d'une garde nationale belge* (Renaix, F.-D. Williame, 1835 ; in-8°, 80 p.) Écrite au moment de la discussion de la loi sur la garde civique, cette dernière brochure était sous presse quand fut hâtivement votée la loi du 2 janvier 1835,que Snoeck qualifie, dans une « post-face », de « digne replâtrage de la loi primitive, emportée d'assaut par l'ex-congrès national, pendant une joyeuse soirée, veille du nouvel an (31 décembre 1830) ». Le ton de cette post-face, non plus que celui de la préface, ne plut en haut lieu, et c'est à cause de cette brochure que le nom de Snoeck fut éliminé de la liste des décorés de la Croix de fer ; du moins il l'assure.

L'idée fondamentale de Snoeck était que la garde civique devait former une véritable garde nationale, c'est à dire un corps armé prêt à agir au premier danger menaçant la patrie.

Suivant une autobiographie adressée sous forme de lettre, en 1837, à un destinataire non cité, et conservée à la bibliothèque de Gand, il avait composé encore quelques autres« bagatelles en lithographie et imprimées », mais je n'ai pu en retrouver trace.

Examinons, en terminant, son œuvre principale, cette *Promenade aux Alpes* publiée en 1824, sans nom d'imprimeur. Le texte comprend 108 pages in-4°. Ce sont les notes mêmes du voyageur, sans retouche. Voici qu'il ce dit à ce sujet dans sa préface : « Quelques personnes me conseillèrent de mettre cet ouvrage en mains d'un homme habile à lui donner une tournure élégante, d'autres d'en omettre tout ce qui me concerne personnellement et de n'y laisser que l'historique et la description des sites ; d'autres enfin m'engageaient à le laisser tel quel, dans toute son originalité, sans rien y changer. C'est aussi ce qui m'a paru le plus court et le plus nouveau ; il est vrai c'est un peu bizarre, mais c'est une relation véridique et le lecteur verra au moins de quelle manière vit un voyageur piéton. Je ne prétends pas briller par un style emprunté. Quant aux traits historiques, je ne les ai inventés ni sucés de mes doigts ; j'ai recueil-

li les uns en route, les autres sont extraits des meilleurs ouvrages sur le pays que j'ai parcouru ».

Ce passage suffit à donner une idée du style, peu châtié, mais amusant par sa sincérité, et fleuri d'expressions familières ainsi que de flandricismes. La *Promenade aux Alpes* est, sous ce rapport, une source précieuse pour le philologue qui désire étudier le parler belge. L'itinéraire passe par Ath, Mons, Chimay, Rocroy, Charleville, Sedan, Verdun, Metz, Nancy, Lunéville, Sarrebourg, Saverne, Strasbourg, Colmar, Altkirch, Baden, Schaffhausen, Winterthur, Zurich, Zug, le Rigi, Lucerne, Thun, la vallée de Lauterbrunnen, le Staubach, le Wengeneralp, Grindelwald, la Scheidegg, le Grimsel, la Furka, le Pont du Diable, le Saint-Gothard, Airolo, la route du Simplon, Brigg, Sion, le Saint-Bernard, Martigny, le lac de Genève, Montreux, Vevey, Ouchy, Genève, Nantua, Lyon (en voiture), Paris, Saint-Denis, Senlis, Compiègne, Noyon, Ham, Saint-Quentin, Cambrai, Valenciennes, Condé, Bonsecours, Leuze et Renaix (1). Snoeck s'y révèle un véritable précurseur de l'alpinisme.

Les illustrations reproduisent les croquis pris sur nature. Mais ces illustrations ne sont pas les mêmes dans tous les exemplaires, et Snoeck nous donne l'explication de ce fait anormal dans son autobiographie. Faisant allusion aux déboires financiers provoqués par l'édition de son volume, il écrit : « Plusieurs de mes camarades et amis me tentèrent et me forcèrent en quelque sorte de publier ce journal : de sottise en sottise j'y joignis 6 cartes que je traçai moi-même d'après celles de l'illustre H. Keller de Zurich, 40 vues et 22 planches de costumes coloriés. Je me mis à l'œuvre ; j'eus pour souscripteurs quelques amis, ayant commencé l'ouvrage, je ne voulus plus reculer. Je fus enfoncé d'une belle façon : les souscriptions couvrirent à peine le coût des cartes. C'est là la cause que peu de ces ouvrages existent au complet : quelques soucripteurs ont soigneusement gardé leur livraisons, d'autres les ont perdues ou laissé égarer

(1) Les observations familières de Snoeck, l'importance qu'il attache au, confort relatif des auberges et au mérite de leur cuisine, les négligences de, son style furent notamment relevées dans le petit pamphlet de Aug. Holyoet, *Esquisses biographiques* (Bruxelles, 1839), pp. 98 et 112.

des feuilles. Toutefois vous pouvez croire que pas vingt exemplaires existent au complet. Du surplus,des textes, lithographies, etc. j'ai formé des exemplaires peu volumineux ; je les ai échangés en partie contre d'autres ouvrages de littérature, d'art, etc. ». On rencontre même des séries de la suite des planches, plus ou moins complètes, sous une couverture portant le titre lithographié : *Collection de vues de Suisse.*

En comparant les nombreux exemplaires que j'ai pu rencontrer, je suis arrivé à établir qu'il doit exister, outre le frontispice, où l'auteur s'est représenté en costume de voyage, au moins sept cartes, vingt-deux planches coloriées de costumes, quarante-huit vues et une planche de musique, reproduisant le *Ranz des Vaches.* L'exemplaire le plus complet à ma connaissance, celui qui accompagnait l'envoi de la lettre autobiographique de 1837, aujourd'hui conservé à la bibliothèque de Gand (A. 12129), et annoncé comme complet par l'auteur, ne possède pas toutes les planches énumérées dans la liste suivante. J'ajouterai qu'il existe deux gravures différentes de certaines planches, notamment du frontispice. La première gravure de celui-ci (car il s'agit non d'états, mais de dessins entièrement refaits) ne porte pas de date ; la silhouette de l'auteur mesure 88 mm. de hauteur ; dans la seconde gravure, datée de 1824, le portrait mesure 94 mm., et certains exemplaires portent un monogramme peu distinct, où je crois pouvoir lire : S. L. (Snoeck lithographe).

La plupart des lithographies ont été exécutées par Snoeck lui-même, probablement à l'établissement de Kierdorff, à Gand, comme le portent certaines planches. D'autres sortent de la Calcographie royale de J. Goubaud à Bruxelles ; celles-ci ont pour la plupart été dessinées sur pierre par Montius, et l'on y sent la main plus sûre d'un professionnel de la gravure. Les planches de costumes, intéressantes au point de vue ethnographique, sont coloriées à la main.

La famille possède le manuscrit original de la *Promenade aux Alpes*, plus étendu que le texte imprimé, et illustré d'aquarelles et des dessins originaux.

Paul BERGMANS.

ANNEXES.

I

Lettre autobiographique du 28 janvier 1837.

Monsieur,

J'ai bien reçu votre honorée du 21 du cour[t] par laquelle vous me faites ressouvenir de l'apparition d'un dictionnaire d'hommes de lettres et d'artistes de la Belgique qui se confectionne dans l'établissement de l'estimable M. Vander Maelen (1). J'avais déjà vu quelque chose de ce livre, dans une feuille publique ; mais, j'étais loin, Monsieur de croire, ou pour mieux dire de m'imaginer, que la fameuse promenade que je fis en 1824 aux Alpes, et que j'eus l'audace de laisser paraître même en public tel quel, c'est à dire brut, comme je l'avais journalièrement annotée en route, eut pu me conduire à l'honneur dont vous paraissez me frayer le chemin.

Je veux bien vous donner les renseignements demandés, et si chacun est pourvu de la dose de gloriole, comme personne n'en doute, veuillez croire sincèrement, que la mienne ne se repose aucunement sur la valeur ni l'exécution de la *Promenade aux Alpes* (comme livre) mais seulement sur mon courage d'avoir entrepris et exécuté en son entier cette promenade, seul et de pied ; ce n'est pas le seul que j'ai fait, mais c'est le seul qui a été rendu public ; pendant l'été de 1835, j'ai fait une excursion au Chamounix, visité les hauteurs accessibles du mont Blanc et me suis pour la deuxième fois trouvé l'hôte en l'hospice du S[t] Bernard,ce fut le 7 août ;et voiez la fatalité que j'y rencontrais ! Je fus à peine arrivé dans ce lieu hospitalier, que je m'emparais de l'album et le dernier nom inscrit fut celui d'un Gantois, d'une connaissance pour ainsi dire, qui avait quitté l'hospice depuis 2 à 3 heures.

voici ce que j'y trouvais inscrit :

A[te] Champy de Tournay, Belgique, 6 août.

7 août. Vandaelen, Gand, Belgique.

Mais revenons à votre demande.

Je suis né à Audenarde le 6 Mars 1798, et on m'a donné les noms de Charles Alexandre.

---

(1) Il s'agit donc du *Dictionnaire des hommes de lettres, des savans et des artistes de la Belgique.* Bruxelles, Établissement géographique *Ph. Vandermaelen,* 1837 ; in-8°, IV-264 pages. Malgré l'envoi de sa lettre, Snoeck ne le vit pas consacrer de notice dans la publication.

Quant à mes titres, voici :

Après avoir fait la campagne de 1815, Waterloo et France, je fit mes stages au notariat. Ce fut après le décès de Mr Fostier, le notaire de Renaix, chez qui j'étais clercq, et après avoir liquidé cette mortuaire,que je me trouvais à même (pécuniairement parlant) de pouvoir entreprendre une promenade philosophique depuis longtemps en perspective ; n'ayant trouvé personne dans toute notre Belgique pour compagnon nonobstant mes recherches et demandes, même par la voie de feuilles publiques, je fus obligé de marcher seul, ou de rester chez moi. Je ne me tins pas à ce dernier parti. Le livre vous apprend le reste, car c'est l'exacte annottation journalière du piéton De retour, plusieurs de mes camarades et amis me tentèrent et me forcèrent en quelque sorte de publier ce journal ; de sottise en sottise j'y joignais 6 cartes que je traçais moi-même d'après celles de l'illustre H. Keller de Zurich, 40 vues et 22 planches de costumes coloriées. Je me mis à l'œuvre, j'eus pour souscripteurs quelques amis, et ayant commencé l'ouvrage, je ne voulus plus reculer. Je fus enfoncé d'une belle façon ; les souscriptions me couvrirent à peine le coût des cartes. C'est là la cause que peu de ces ouvrages existent au complet ; quelques souscripteurs ont soigneusement gardé leurs livraisons, d'autres les ont perdus ou laissé égarer ou souiller. Toutefois vous pouvez croire que pas vingt exemplaires existent au complet ; du surplus,des textes,lithographies, et j'ai formé des exemplaires peu volumineux ; je les ai échangés en partie contre d'autres ouvrages de littérature, d'art, etc.Voilà, Monsieur, l'histoire générale de la *Promenade aux Alpes.*

Je fis depuis la promenade en Hollande de pied pendant la fameuse gelée 1829 à 1830, une en Allemagne, une en France, et l'an 1835 enfin celle en Piémont, Suisse et Rhin.

En 1830, lors de la révolution, je fus promu au grade de capitaine, commandant pendant ces moments et postérieurement la compagnie de volontaires de Septembre de Renaix. En juin 1831 je fus capitaine au 12e régiment de ligne ; en juillet 1831 je fus nommé notaire au canton de Renaix En août 1831, je commandais à Bautersem un malheureux bataillon de gardes civiques de Renaix et Audenarde réunis. Enfin en 1835, je fis un ouvrage pour l'organisation de la garde civique en Garde nationale ; la préface ni la postface ne plurent au ministère et je fus éliminé à la croix de fer, mais je veux finir.

Il y a longtemps, Monsieur que je vous connais de réputation, je saisis avec empressement l'occasion de pouvoir vous être agréable ; veuillez donc accepter l'exemplaire au complet, ci-inclus, de la *Promenade* et les deux exemplaires du *Projet de loi*

pour la formation d'une garde nationale. J'ai fait encore d'autres petites bagatelles en lithographie et imprimées, mais je n'en possède plus.

Pardonnez-moi le griffon[nage], mes nombreuse occupations comme notaire, savonnier et salinier, etc. me laissent peu de temps, particulièrement en cette saison. Toutes fois agréez, Monsieur, les salutations respectueuses de

Votre très humble serviteur
(*signé*) C. A. SNOECK.

Renaix, 28 anvier 1837.

II

Liste des illustrations de la *Promenade aux Alpes.*

FRONTISPICE.

A. Gravure originale. — B. Gravure refaite, en deux états : a) non signée ; b) signée.

CARTES.

1. Itinéraire pour servir à la *Promenade aux Alpes.* — 2. Cartes des cantons de Bâle, Berne, Soleure, Argovie et Lucerne. — 3. Carte des cantons de Schaffhausen, Zurich, Thurgovie, St-Gall, Appenzell, Schwyz, Zug et Glarus. — 4. Carte des cantons de Unterwalden, Uri et Tessin. — 5. Carte du canton du Valais. — 6 Carte des cantons de Neuchatel, Freyburg, Vaud et Genève — 7. Carte du canton des Grisons.

PLANCHE DE MUSIQUE :

Ranz des vaches.

COSTUMES DES CANTONS.

1. Appenzell. — 2 Argovie. — 3. Bâle. — 4. Berne. — 5. Frybourg. — 6. Genève. — 7. Glaris. — 8. Grisons. — 9. Lucerne. — 10. Neuchâtel. — 11. St-Gall. — 12. Schaffhausen. — 13. Schwyz. — 14. Soleure. — 15. Tessin. — 16. Thurgovie — 17. Unterwalden. — 18. Uri. — 19. Valais. — 20 Vaud. — 21. Zug. — 22. Zurich.

VUES.
(Ordre alphabétique des légendes).

1. Airolo au Gothard. — 2. Airolo au pied du St Gothard (variante de la planche précédente). — 3. Cascade et galerie souterraine, route du Simplon. — 4. La Chapelle de N.-D.

à la neige au Rigi, variante de la planche n 23). — 5. Château de Chillon. — 6. Le Château d'Oberhofen sur le lac de Thoun.— 7. Chaumière au bois du prince à Chimay. — 8. Chute de la Groslauï. — 9. Grande Chute du Reichenbach. — 10. Petite Chute du Reichenbach. — 11. Chute de la Reuss. — 12. Chute du Rhin à Lauffen. — 13. Chute du Staubach. — 14. Chute de la Tosa. — 15. Colline de St-Triphon. — 16. L'Eiger vu des Châlets du Wengeralp. — 17. Entrée d'une galerie au Simplon. — 18. Genève. — 19. Goldau sur l'éboulement. — 20. Goldau vers l'éboulement du Rotzberg (variante de la planche 19). — — 21. Le Hameau de Frutval. — 22. Hilterfingen près Thoun.— — 23. L'Hospice, la chapelle N D. à la neige et les auberges sur le mont Righi (cf. n 4). — 24. L'Hospice sur le Grimsel. — 25. L'Hospice sur le mont St Bernard. — 26. L'Hospice sur le mont St-Gothard. — 27. L'Hospice Napoléon au Simplon. — 28. Lausanne. — 29. Le Limmat sortant du lac à Zurich. — 30. Lucerne. — 31. Monument près Strasbourg au général Desaix. — 32. Moulin entre Basserstorf et Schwamedingen. — 33. Pont sur l'Aar au Grimsel. — 34. Le Pont du Diable. — 35. Pont St Maurice. — 36. L'ancienne Porte du bourg St Pierre. — 37. Sion. — 38. Le Trou d'Uri. — 39. La Vallée des Morts. — 40. Le Village d'Augst sur le Rhin. — 41. Le Village Hospital. — 42. Le Village d'Hospital au St Gothard (variante de la planche précédente avec indication du lithographe « Kirdorff ») — 43. Village du Simplon — 44. Le Village de Visp — 45. La Ville de Berne — 46. Virelles près Chimay. — — 47. Vue de la ville de Baden — 48. Winterthur.